

Projet pédagogique



Accueil de loisirs 2024-2025
Espace Enfance Jeunesse Val de Gâtine
Coulonges-sur-l'Autize

1/ Le projet éducatif :

Le projet éducatif territorial élaboré par la Communauté de communes Val de Gâtine permet de déterminer les orientations qu'elle souhaite respecter en matière d'accueil et d'éducation des enfants sur le territoire. Elle souhaite mettre à profit des temps de loisirs et de vacances pour que l'enfant s'approprie un environnement et acquiert des expériences. L'accueil de loisirs doit amener l'enfant à se découvrir et à découvrir le monde qui l'entoure afin d'être un complément, une continuité à l'action éducative des parents et de l'école.

Les objectifs :

- Favoriser le développement de l'enfant

L'enfant doit avoir la liberté de parler, de s'exprimer, de se tromper, de se déplacer, de courir, de jouer, de lire, d'agir, de construire, de créer... Notre rôle est donc de développer un climat permettant à chacun de devenir responsable et autonome en :

Favorisant le développement de l'autonomie, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge.

Développant chez l'enfant la capacité d'initiative, de créativité, et la prise de responsabilité.

Favorisant la participation des enfants dans les activités et dans la vie quotidienne.

Impliquant les familles.

- Contribuer au développement de la socialisation

Nos différents lieux d'accueils sont propices au JEU. La notion de jeu étant reconnue comme vecteur des relations sociales.

Le jeu comme support de l'imaginaire, la curiosité, l'apprentissage des règles sociales et la compréhension des autres, est un outil pour l'enfant. Le jeu est capital dans la construction de la personnalité, dans l'apprentissage des règles de vie. Nos équipes éducatives s'attacheront à le développer. La socialisation doit permettre d'améliorer les rapports à la mixité, de développer la notion de citoyenneté.

- Donner à l'enfant une ouverture sur le monde

Développer des activités attractives et accessibles contribuant à l'insertion sociale des enfants et l'ouverture d'accès à ceux qui, pour des raisons socioculturelles ou socio-économiques, n'y accèdent pas aujourd'hui.

Favoriser l'acquisition de savoirs techniques, géographiques ou historiques en privilégiant l'environnement local.

Participer à l'éducation écologique (tri des déchets, gestion de l'eau.).

- Promouvoir un encadrement de qualité par des adultes professionnels accompagnant l'enfant dans ses projets

2/ Le projet pédagogique :

Le projet pédagogique définit le fonctionnement et les objectifs pédagogiques de l'accueil de loisirs. Il s'appuie sur les orientations du projet éducatif territorial vu précédemment (développement de l'enfant, socialisation, ouverture sur le monde). A travers les diverses activités, l'équipe de l'ALSH mettra en œuvre ce projet.

L'équipe pédagogique :

L'équipe pédagogique est constituée :

- ✚ 3 directeurs : PEROCHON Arthur, BERGER Gaël et ROBIN Anaïs

- ✚ animateurs : LEAU Mélanie, CHAMARD Charlotte, BERNARD Chrystila, PEROCHON Arthur, BERGER Gaël, GINGUAY Sarah, HARTMANN Marie Laure, secondés par des saisonniers en fonction des effectifs.

- ✚ 2 agents polyvalents pour la restauration du midi et le ménage le soir

Des temps de réunion de l'équipe pédagogique sont organisés, en amont, de l'écriture du projet pédagogique pour le construire et élaborer les plannings d'activités.

Il sera indispensable de prévoir et formaliser un temps (environ 1h/semaine) avec l'équipe en place afin de faire un bilan et si nécessaire apporter les changements appropriés.

L'équipe est constituée en fonction du taux d'encadrement réglementaire, à savoir 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

Rôles et fonctions de l'équipe de direction :

- + Mettre en œuvre et avoir un suivi du projet pédagogique
- + Garantir la sécurité morale, physique et affective de l'enfant et des animateurs
- + Être en charge de l'équipe d'animation
- + Être l'interface entre les familles, les partenaires, l'équipe pédagogique et la coordinatrice
- + Veiller à la gestion quotidienne de l'accueil de loisirs (administrative/financière/matérielle/humaine)
- + Avoir un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires (voir grille évaluation de l'animateur)
- + Être un soutien, être disponible et apporter du dynamisme

Rôles et fonctions de l'animateur :

➤ *Après des enfants :*

- + Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant
- + Etablir une relation constructive de qualité auprès de l'enfant
- + Respecter le rythme de l'enfant et adapter les activités à son âge
- + Être à l'écoute, disponible, avenant et dynamique
- + Connaître et appliquer de la réglementation liée aux ALSH
- + Gérer un groupe d'enfant en autonomie

➤ *Avec ses collègues :*

- + Respect des collègues
- + Travail en équipe (entraide, soutien, disponibilité)
- + Cohésion, implication et prise d'initiatives

➤ *Avec les parents :*

- + Accueil, transmission et suivi des informations concernant les enfants
- + Avoir une attitude adaptée (savoir-être)
- + Disponible et à l'écoute du parent

Objectifs du projet pédagogique :

En plus des valeurs qui font parties intégrantes de l'accueil périscolaire telles que contribuer au développement de l'autonomie de l'enfant au quotidien, proposer des animations variées et de qualité à notre public et être porteur du vivre ensemble. Cette année l'équipe pédagogique a décidé de développer les objectifs pédagogiques suivants :

Objectif pédagogique	Moyens	Actions
Développer la citoyenneté en sensibilisant les utilisateurs et l'équipe au développement durable	Lutter contre le gaspillage Inciter au recyclage, à la récupération et aux économies d'énergies Amener les enfants à comprendre la saisonnalité des cultures (les tomates poussent l'été et pas l'hiver)	<ul style="list-style-type: none">- Participer aux collectes de papiers des différentes associations du secteur- Utiliser un maximum des matériaux de récupération pour les activités- Chaque début de vacances : Jeux collectifs autour du tri (en continuité des mercredis)- Réaménagement du jardin et du potager
Permettre aux l'enfant d'être acteurs de leurs temps de loisirs	Un animateur qui s'adapte à la demande	Mise en place d'un classeur de propositions avec une régis dédiée
Favoriser les échanges intergénérationnels	Inciter les enfants a réfléchir a des activités en lien avec des structures extérieurs	Projet avec l'HEPAD de Coulonges sous différentes animations (gouter, bricolage, discussions....)

Activités accessoires :

Les séjours ou activités accessoires sont des temps divertissants où les enfants trouveront tous les facteurs susceptibles de participer à leur éducation à travers les jeux, les activités sportives et la vie en collectivité.

Ils sont proposés aux familles du territoire Val de Gâtine en priorité mais il est tout à fait possible d'accueillir des enfants issus d'autres territoires ou départements.

Les enfants doivent s'y sentir en vacances, et développer des capacités à gérer leur temps, à se prendre en charge, à vivre en groupe (apprentissage de la citoyenneté), et acquérir son autonomie.

Organisation de la structure :

La structure est ouverte sur toutes les vacances scolaires hormis entre le 25 décembre et le 1 janvier et propose un accueil avec une amplitude d'ouverture qui s'étend de 7h à 19h.

Les enfants sont répartis selon leur tranche d'âge, 3/6 ans ou 7/12 ans et disposent d'un espace qui leur est dédié.

Face à l'étendue du territoire et pour estomper l'éloignement des familles, elles pourront déposer leur enfant sur trois annexes d'accueils :

- La commune de Saint Pompain
- La commune de Beugnon-Thireuil
- La commune d'Ardin

Les accueils fonctionnent uniquement le matin et le soir. Ils se déroulent dans les locaux municipaux proches des écoles de 7h à 8h30 et de 17h à 19h. Les enfants sont encadrés par des animateurs et ils prennent les navettes gratuites (minibus de la Communauté de Communes Val de Gâtine ou transporteur privé selon les effectifs) pour se diriger vers l'Espace Enfance Jeunesse. Le soir ils prennent les mêmes navettes pour regagner les accueils annexes.

Journée type :

7h à 9h : **ACCUEIL**, c'est le moment le plus important de la journée, l'animateur doit être rassurant, souriant, disponible pour les familles mais surtout pour les enfants. Il prend le temps de créer un lien qui permettra à tous d'être en confiance.

9h30 à 12h : **ACTIVITE PAR GROUPE**

11h45 (3/6 ans) et 12h30 (7/12 ans) :

12h30 à 13h30 : **REPAS**, les enfants déjeunent à la cantine de l'école « Belle Etoile » mise à disposition par la commune de Coulonges sur l'Autize. Les animateurs déjeunent avec les enfants. Avec le personnel de cantine ils ont un rôle éducatif important à jouer : tenue correcte à table, ne pas gaspiller la nourriture, participation aux différentes tâches comme débarrasser, ... Ils incitent les enfants à goûter les aliments sans jamais les forcer. L'équipe est informée et doit être vigilante concernant les différentes allergies, les régimes alimentaires spécifiques et les PAI en places. Pour les régimes alimentaires spécifiques un repas de substitution est prévu par le prestataire (SARCEL) qui fournit les repas.

13h00 à 13h30 (3/5 ans) ou 13h30 à 14h30 : temps libre à caractère

13h30 à 15h45 : **SIESITE** pour les 3/5 ans

14h30 à 16h00 : **ACTIVITE PAR GROUPE**

16h30 : **GOÛTER**, fourni par un prestataire et mis à disposition du directeur qui a en charge son organisation.

17h à 19h : **ACCUEIL**

Aménagement des locaux :

L'Espace Enfance Jeunesse situé 7, route de Saint-Pompain à Coulonges-sur-l'Autize se compose en plusieurs partie :

- ✚ Une partie administrative comprenant le bureau de la structure, l'espace animateurs et de réunions, une infirmerie, une salle d'archives, un local de rangement, une cuisine pédagogique, un local à poussettes, des sanitaires pour personnes à mobilité réduite, un local de ménage, un local technique.
- ✚ Une partie réservée au multi-accueil
- ✚ Une partie prévue pour le Relais d'Assistantes Maternelles
- ✚ Une partie réservée à l'accueil de loisirs avec :
 - ✓ Un dortoir
 - ✓ 2 salles d'activités pour les 3-6 ans
 - ✓ 2 salles d'activité pour les 7-12 ans dont une pour la pratique d'activité art plastique

- ✓ Un local de rangement (régie)
- ✓ Des sanitaires filles comprenant 2 toilettes enfants, 3 toilettes adultes, 5 lavabos et une douche avec un toilette à mobilité réduite
- ✓ Des sanitaires garçons avec 5 urinoirs, 2 toilettes adultes et 2 toilettes enfants, 5 lavabos et une douche avec un toilette à mobilité réduite
- ✓ Un sanitaire pour personnes à mobilité réduite
- ✓ A l'extérieur, on dispose d'un local de rangement, d'un préau, de deux cours fermées (une pour les 3-6 ans et une pour les 7-12 ans avec jeux extérieurs adaptés à chaque tranche d'âge).

Evaluation du projet :

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence de ce projet, entre les finalités définies et le fonctionnement quotidien du centre de loisirs en référence aux orientations éducatives de la Communauté de communes. Tout au long de l'été, les objectifs fixés par l'équipe d'animation seront évalués de façon régulière notamment lors des réunions de l'équipe en s'appuyant sur les critères et indicateurs définis au préalable.

➤ Communication avec les familles :

Vous avez des remarques à suggérer à l'équipe d'animation ou de direction ? Le personnel présent, sur les temps d'accueils, recueille les demandes, les attentes et peut ainsi recevoir des parents des informations précieuses.

➤ Retour des enfants :

Echanges ponctuels avec les enfants sur leurs journées, les animations, les animateurs, le groupe, ...

➤ L'équipe pédagogique :

L'équipe s'attachera à remplir la grille d'évaluation lors des temps de réunion mensuelle. Cette grille devra être un outil pour réajuster en cas de besoin les points faibles ou bien les points positifs à retenir.

Intitulé				Commentaires
Le projet				
Connaitre le projet pédagogique				
Etre en accord avec le projet				
S'appliquer à le faire valoir dans ses actions				
Le fonctionnement				
Comment à té le fonctionnement de l'accueil				
Y a-t-il eu respect des horaires				
Les moyens matériels ont-ils été suffisants				
Comment a été la préparation des activités				
Des sorties				
Les interventions extérieures				
La gestion de temps calme				
La gestion des repas				
Les activités				
Adaptées à l'âge des enfants				
Adaptées à la fatigue				
L'animateur sait s'adapté à l'inattendu				
Anticiper et préparer ses activités				
Créer un imaginaire, une approche ludique				
Les relations / les partenariats				
Comment a été la communication avec les parents				
Prise en compte des demandes des familles				
Travailler en équipe				
Au sein de l'équipe				
Ecoute ses collègues				
Participe aux réunions				
A une capacité d'analyse				
Est force de proposition				
Est à l'heure				
Sait se documenter				
Sait passer le relais quand le besoin s'en fait sentir				
Fait part de ses problèmes d'ordre pédagogique				
La santé / la sécurité				
Sait rassurer l'enfant				
Sait apporter les soins basiques en cas de petits accidents				
Connait l'essentiel de la réglementation				
Sait être à l'écoute de l'enfant				
Aune connaissance du public				

Date :

Signature :